

Fondation du patrimoine

Prix national pour l'agro-diversité animale

La 3^{ème} édition du « Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agro-biodiversité animale », soutenu par le laboratoire Ceva Santé Animale, co-fondateur du prix, sera de nouveau placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture. Créé afin de récompenser les éleveurs qui s'engagent pour préserver une race domestique animale à faible effectif tout en lui apportant une valorisation économique, ces critères sont centrés autour de trois axes majeurs : la valeur économique du projet, son impact social ou environnemental sur un territoire donné et les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

Le prix, qui pourra être partagé entre plusieurs lauréats, est doté de 20 000 euros

Le concours, gratuit, est ouvert à toute personne physique élevant des races à faibles effectifs et personne morale publique ou privée résidant en France : groupements agricoles, conservatoires régionaux des races, syndicats et associations à but non lucratif, ... qui portent et soutiennent des actions originales de valorisation du patrimoine animal domestique à vocation agricole.

Il suffit de télécharger le dossier de candidature sur le site de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante : www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

Les dossiers de candidatures doivent être retournés par mail avant le **28 novembre 2014**.